

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

## Réunion n° 3 14/09/21 à 18h

### *Présents*

J. Delalandre, Maire  
S. Rouquette, Présidente de la Commission  
A. Deshayes, Conseillère Municipale

*Parents d'élèves*  
A. Ethoré

*Absentes excusées* : M<sup>me</sup> Portail, M<sup>me</sup> Laguerre, adjointes au maire  
M<sup>me</sup> Wallemacq, parent élu

### 1- Mise en place du logiciel cantine

Quelques dysfonctionnements au démarrage, mais les choses se mettent en place. Les techniciens sont très disponibles et répondent rapidement. Les réglages et paramétrages se font au fur et à mesure, de façon à optimiser le fonctionnement.

Les parents présents trouvent le système très pratique et facile à utiliser.

Mme Ethoré regrette que l'on ne puisse inscrire 2 enfants d'une fratrie en même temps ➤ à voir

### 2- Chocolats de Noël

La somme allouée est de 5€60 par enfant.

Deux choix :

- 1 gros sachet avec des chocolats industriels et un gadget ➤ les parents présents remarquent que les enfants ont déjà ce genre de gadget et ne mangent pas tous les chocolats, étant souvent débordés de friandises à cette époque de l'année

- 1 sachet de produits locaux « Les goûters de Sophie » une sucette au chocolat, un sachet de meringues, des sablés en forme de sapins ou étoiles, le tout dans un pochon en tissu

➤ solution retenue en changeant le pochon en tissu pour un sachet kraft et en rajoutant quelques chocolats.

### 3- Aires de jeux

Présentation des modèles choisis.

Le devis a dû être fait rapidement pour présenter un dossier de demande de subvention. Cette dernière a été accordée.

La commission valide l'aire de jeux rue des Bénédictins destinée aux plus petits sauf le gazon synthétique prévu qui sera remplacé par des copeaux.

Par contre, la commission souhaiterait que la structure place RM du Gard soit destinée aux 4-14 ans et non aux 3-10 ans comme sur le devis.

➤ un autre devis sera demandé à Qualicité, qui ne devra pas excéder le montant du devis actuel, + l'augmentation annoncée par la commerciale (devis du 29/03/21 valable 2 mois)

***La séance est levée à 19h10***